

## Parc Cristina Enea, Conseil municipal de San Sebastián

A l'origine, dans les années 1890, le parc Cristina Enea était privé ; il est devenu public quand le duc de Mandas en a fait don à la ville. Depuis 1995, le Conseil municipal participe à la conservation, à la protection et à la gestion de ce parc romantique historique. Ces efforts s'inscrivent dans le projet plus vaste intitulé « Plan vert », qui concerne l'ensemble de la ville et ambitionne de restaurer et de restructurer le paysage, considéré comme un aspect essentiel de l'aménagement de San Sebastián. Au cours de sa longue histoire, le parc a connu un déclin progressif. Suivant les orientations et les objectifs de la municipalité de San Sebastián, le projet a permis de restaurer les allées et de reconstituer la flore et la faune, tout en préservant et en accentuant les principales caractéristiques de la ville. A l'actif du projet, on peut citer : la prévention de l'érosion des sols, la reconstruction d'allées détériorées, l'installation de systèmes sanitaires et de récupération des eaux de pluie, la restauration de bâtiments délabrés et l'arrêt de la propagation incontrôlée de la végétation. Le parc combine politiques durables et qualité de l'urbanisme, tout en encourageant la biodiversité dans la zone urbaine. Le projet est utile à double titre : il préserve le patrimoine culturel et naturel, et protège ainsi le parc, à la fois cadre romantique et espace pour la biodiversité.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1<sup>re</sup> session du Prix 2008-2009 aux auteurs du projet, considérant que la réalisation répond aux quatre critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et reconnaissant l'excellent résultat de l'aménagement à long terme effectué, favorisant la promotion qualitative du paysage urbain en tenant compte au mieux des éléments socioculturels.

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Source/CDPATEP/Plenary\\_Session/CEP\\_CDPATED\\_2009\\_20\\_Bil.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Source/CDPATEP/Plenary_Session/CEP_CDPATED_2009_20_Bil.pdf)